

L'assurance emprunteur, qu'est ce que c'est ?

Elle vous apporte des garanties en cas de :

- **Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie**
Nous remboursons à votre banque le capital restant dû au moment du décès ou de la PTIA.
- **Arrêt de travail (ITT) et Invalidité (IPT) (en option)**
Nous prenons en charge les échéances de votre prêt en cas d'arrêt de travail de plus de 90 jours ou d'Invalidité Permanente Totale.
- **Perte d'emploi (en option)**
Nous prenons en charge 50% des échéances de votre prêt en cas de licenciement.

« Avec Empruntéa, j'ai obtenu ma délégation d'assurance en 15 mn chrono ! »



50 ans, 35 ans
Avant de signer mon offre de prêt, j'ai demandé à mon banquier qu'il prévoit une délégation externe. Il a accepté sous réserve de recevoir celle-ci dans les 3 jours qui suivent.

J'ai donc contacté mon assureur conseil qui a simulé mon assurance crédit. **Empruntéa me faisait réaliser un gain de 40 % par rapport à l'offre de mon banquier.**

Et comme mon emprunt ne dépassait pas 200 000 €, j'ai obtenu la délégation d'assurance en 15 mn et ai pu la transmettre à mon banquier avant le délai fixé.



« Grâce à Empruntéa, nous avons économisé 13 400 € »

Antoine et Julie, 30 ans
Nous avons craqué sur ce fabuleux loft dont nous rêvions depuis quelques années, mais le montant de notre emprunt était supérieur à nos prévisions. Toutes les économies étaient donc les bienvenues!

Nous avons emprunté 200 000 € sur 25 ans et le coût de l'assurance sur la durée totale auprès de la banque nous revenait à 30 000 €. Avec Empruntéa, le coût de l'assurance était ramené à 16 600 €, soit une économie de 13 400 € !

Autant dire que nous n'avons pas hésité!

Le Groupe Solly Azar s'est entouré des meilleurs experts en assurance crédit pour gérer la gamme EMPRUNTEA.

Le risque est assuré par SERENIS VIE et ADS, filiales du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM), connues et reconnues par l'ensemble du secteur bancaire pour leur solidité financière et leur expertise en matière de gestion.

Filiade de Verspieren (1er groupe de courtage français totalement indépendant), le Groupe Solly Azar, conçoit des produits d'assurance ciblés suivant une stratégie de niche depuis 30 ans.

Créateur permanent et apporteur de solutions simples, originales et pertinentes dans le monde de l'assurance, le Groupe Solly Azar est le 2ème courtier grossiste français.

Ses domaines de compétence couvrent l'assurance du particulier, principalement en dommages (auto, moto, habitation), mais également en assurance de personnes (complémentaire et surcomplémentaire santé, emprunteur, chiens chats...) auxquels s'ajoutent des garanties spécifiques comme l'assurance des loyers impayés, les RC professionnelles, ou encore des multirisques haut de gamme et spécifiques pour les propriétaires de châteaux, ou de discothèques par exemple.

Votre assureur conseil :

CAPVIE Assurances
9 bis Avenue du Gal Leclerc
93250 VILLEMOMBLE
Tél. 0826 620 020 (0.15eur/m)
Fax 01 48 55 88 11
http://www.capvie.com

RCS 483 069 449 - ORIAS 07 005194

Contrat souscrit auprès de SERENIS VIE et ADS.

Futurs propriétaires, économisez 13 000 € et plus avec Empruntéa, l'assurance emprunteur ultra compétitive !

EMPRUNTÉA

Des garanties performantes,
des tarifs ultra-compétitifs, une couverture sur mesure.



Assurément différent.

Assurément différent.

Assurément différent.

Le saviez-vous ?

Lors de la mise en place de votre offre de prêt, votre banque vous demandera d'assurer votre emprunt contre les risques de décès ou d'invalidité.

Contrairement aux idées reçues, **vous n'avez pas l'obligation de souscrire votre assurance auprès de votre établissement prêteur**. Votre banquier vous proposera sans doute un contrat qui ne tient compte ni de votre âge, ni de votre profil particulier.

De plus, votre cotisation ne diminuera pas en fonction du capital restant dû chaque année mais sera constante, car basée sur le capital initialement emprunté.

Empruntée, des tarifs ultra compétitifs...

Avec Empruntée, vous profitez d'une tarification sur mesure, calculée en fonction de votre âge, de votre profil, du capital restant dû... pouvant vous faire réaliser **13 000 €* d'économie et plus !**

Empruntée couvre tous les types de prêts, de 15 000 € à 5 000 000 € (jusqu'à 350 000 € pour les plus de 60 ans).

Et si vous êtes non fumeur, Empruntée vous permet de bénéficier de tarifs encore plus compétitifs !

Exemple pour un jeune couple, 31 ans, non fumeurs
coût sur la durée totale

Prêt	Garanties	Assurance bancaire classique	EMPRUNTEA	Montant économisé au total
200 000 € sur 25 ans.	Décès/PTIA Incapacité de travail Invalidité	30 000 € *	16 600 € (0,127% par assuré)	13 400 € d'économie

* taux moyen généralement constaté en 2007 de 0,30 % par assuré



Avec Empruntée, vous bénéficiez de nombreux avantages...

- **Souscription jusqu'à 80 ans** inclus.
- **Réduction tarifaire** en cas d'adhésion conjointe et/ou de prêts de plus de 10 ans.
- **Formalités médicales simplifiées avec tarification immédiate :**
 - aucun examen médical jusqu'à 200 000 €.
 - accès à un réseau de centres médicaux permettant d'effectuer tous les examens au même endroit, en une seule fois et sans avance de frais, pour les capitaux supérieurs à 200 000 €.
- **Émission immédiate de la délégation d'assurance** par votre courtier à remettre à votre banque pour le déblocage des fonds.
- **Service efficace et ultra-rapide**, facilitant vos démarches : **réponse garantie sous 48h** à réception du dossier complet.
- **Accès à un réseau de 8000 intermédiaires** d'assurance spécialistes.

Empruntée, la couverture sur mesure adaptée à toutes les situations hors norme.

Vous exercez une profession à risques et/ou pratiquez un ou plusieurs sports spécifiques ? Vous présentez un problème de santé ?

Empruntée risques spécifiques : la solution pour répondre au mieux à toutes les situations qu'elles soient liées à :

- votre état de santé,
- votre activité sportive (sports aériens, sports automobiles, sports extrêmes...),
- votre profession (reporter, intérimaire, convoyeur de fonds...),
- le montant de votre emprunt (jusqu'à 5 millions d'euros).

« C'est un processus simple, innovant et rapide ! »
Bernard, 39 ans



Convoyeur de fonds, il doit emprunter 150 000 € sur 20 ans. Il souhaite acheter une petite maison pour vivre avec sa femme et ses 2 enfants.

Conscient qu'il exerce une profession à risques, il décide de s'adresser à son courtier d'assurance.

Celui-ci lui propose Empruntée. Bernard obtient alors sans étude spécifique de sa profession une tarification immédiate au tarif normal.

Il peut ainsi envoyer la délégation d'assurance à sa banque et obtenir le déblocage de ses fonds.

« Sans Empruntée, je n'aurais pas pu emprunter »
Jeanne, 55 ans.



Commerçante, elle souhaite acheter une résidence secondaire.

Opérée d'un cancer du sein, il y a 4 ans, elle voit son dossier refusé par sa banque et donc sa demande de prêt rejetée.

Elle soumet son dossier d'assurance à son courtier. Malgré son problème de santé, et grâce aux processus ultra-simplifiés d'Empruntée, elle constitue immédiatement son dossier médical sur : www.mesquestionnaires.com dans le respect total du secret médical.

Jeanne a alors obtenu une décision médicale positive sous 48h et a ainsi pu représenter sa demande de prêt auprès de sa banque.